

pour diriger les affaires du pays de la meilleure façon possible.

L'honorable M. DAVID: L'honorable ministre dirigeant me permettra-t-il de lui poser une question? Je voudrais savoir pourquoi il n'y a eu personne, cette année, pour proposer ou appuyer l'adresse en français. C'est contraire à une vieille coutume qui a été suivie jusqu'ici. Est-ce parce qu'il n'y a personne de l'autre côté de la Chambre capable de parler français, ou bien est-ce parce que personne n'a consenti à proposer ou appuyer l'adresse en français?

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Mon honorable ami des Mille-Iles a toujours été facétieux dans cette Chambre et nous accueillons bien les saillies de son humour, surtout dans le moment actuel. Je rappelle à mon honorable ami qu'à la dernière session l'adresse a été proposée par le membre le plus récemment nommé du Québec. Je ne crois pas que depuis on ait fait d'autres nominations dans le Québec. Si l'on avait nommé un nouveau membre de cette province, je suis sûr que le Gouvernement se serait fait un plaisir de l'inviter à proposer, ou à appuyer l'adresse. Si j'en avais fait la demande à quelqu'un de mes honorables amis de la gauche, il ne m'aurait peut-être pas répondu avec tout l'empressement voulu. En conséquence, j'ai choisi les deux membres les plus disponibles de la droite de cette Chambre.

Honorables messieurs, je m'unis à mon honorable ami, le chef de l'opposition (l'honorable M. Bostock) pour féliciter du plus profond du cœur, le proposeur de l'adresse et celui qui l'a appuyé. Mon honorable ami, proposeur de l'adresse est connu depuis longtemps dans les milieux industriels et commerciaux du Canada comme l'un des plus grands chefs d'industrie et l'un des plus représentatifs du Dominion quand il s'agit d'affaires considérables. Mon honorable ami qui l'a appuyé occupe aussi une place distinguée dans la vie publique. Membre pendant plusieurs années de la Chambre des Communes, il y occupait un poste éminent. Nous pouvons nous féliciter et nous considérer chanceux d'avoir au milieu de nous, au Sénat, des hommes de cette trempe, qui apportent dans nos délibérations leur science, leur expérience, leur capacité et leur jugement.

Au cours des cinq sessions précédentes du Parlement, notre devoir public, impérieux, était de traiter des questions relatives à la poursuite de la plus grande guerre dans l'histoire et à laquelle le Canada prenait une part sans précédent. Pendant cette période, toutes les ressources

du Canada furent inscrites au compte des responsabilités que nous avons assumées. De plus, le peuple avait les nerfs extrêmement tendus par suite de cet effort gigantesque et de son inquiétude au sujet de la guerre, inquiétude qui à elle seule était des plus accablantes. C'est donc avec un sentiment de soulagement que, pendant la dernière session, en raison de l'armistice de novembre, nous espérions les négociations de paix que l'on commençait déjà à étudier; car nous savions que ces pourparlers se termineraient assez prochainement. Depuis la dernière session du Parlement, la Conférence de la paix, représentant les nations alliées dans la guerre, a réussi à s'entendre sur des conditions de paix que devront nécessairement ratifier les nations intéressées.

Le Traité de paix avec l'Allemagne n'a pas seulement été accepté par l'Allemagne, mais il a été ratifié par le parlement britannique et il nous sera soumis pendant la présente session pour être approuvé. Comme ce traité vous sera soumis très prochainement, il ne serait pas sage pour moi d'entamer une discussion sur les conditions et les détails que ce document renferme. Qu'il me suffise de répéter les termes employés dans le discours du Trône, "que nous constatons avec une respectueuse gratitude que le monde sort victorieux de la lutte soutenue contre un militarisme barbare et une sauvage agression".

La période qui s'est écoulée depuis la signature de l'armistice et qu'on a employée dans les délibérations du Traité de paix, a été marquée dans tout le monde civilisé par l'agitation des masses. C'était une résultante naturelle de la guerre.

Il était impossible que les forces du monde civilisé pussent subir le bouleversement de cette grande guerre sans qu'il en résulte un dérangement des conditions normales de notre vie. Les millions d'hommes qui ont été forcés de quitter leurs occupations ordinaires de la vie industrielle et de se jeter dans la conflagration qui consumait toute le monde civilisé, ont naturellement amené la plus grande révolution qu'on ait encore vue dans les conditions normales de la vie humaine. Ces millions d'hommes occupés à s'équiper pour accomplir leur besogne de destruction et de dévastation de la vie et de la propriété, dévastation qui s'est poursuivie presque sans interruption pendant cinq longues années, ces hommes ne pouvaient manquer d'amener le désordre et la révolution qui ont caractérisé une période d'au moins six mois après la fin de la guerre.

Quand nous voyons ces millions de pertes de vie, la destruction de la propriété, la dé-